



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Voies navigables

Question écrite n° 3466

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, de bien vouloir lui indiquer ou en est le dossier du canal Rhin-Rhône pour lequel le « feu vert » avait été donné par le précédent Gouvernement alors que les conseils régionaux concernés par cette opération ont manifesté leur accord pour y contribuer financièrement, et alors que très prochainement la mer du Nord sera reliée à la mer Noire.

Texte de la réponse

Reponse. - Lors de la réunion des ministres du 30 juillet 1987, il avait été décidé d'engager la première section Laperrière-Tavaux de la liaison Rhin-Rhône. La réalisation de cette première section devait être confiée à la Compagnie nationale du Rhône concessionnaire de l'ouvrage, le financement en incombant à l'Etat avec l'aide des collectivités territoriales. Or le financement n'ayant pas été mis en place au moment de la décision, le nouveau gouvernement a décidé de mener une réflexion et d'étudier tous les moyens susceptibles d'apporter une solution au problème que pose le financement des infrastructures fluviales. Une mission a été confiée dans ce sens à Mme Chassagne qui remettra son rapport dans les prochains jours. Une meilleure prise en compte par tous les partenaires des intérêts multiples de la voie d'eau devrait permettre une approche renouvelée des problèmes de financement et un examen de toutes les possibilités de contribution de ses bénéficiaires directs ou indirects. Ce n'est qu'au terme de cette réflexion qu'une décision définitive pourra intervenir quant à l'engagement de cette liaison Rhin-Rhône.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3466

Rubrique : Transports fluviaux

Ministère interrogé : équipement et logement

Ministère attributaire : transports routiers et fluviaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2785